

Edito

Voilà plus de 16 ans que je préside notre comité de quartier !

Je pense qu'il est temps de céder la place pour renouveler l'élan qui nous anime. Je resterai bien sûr au sein du conseil d'administration pour transmettre mon expérience, mais les nouveaux venus sont motivés et une nouvelle présidence serait la bienvenue pour dynamiser la vie du comité de la Cigale !

La prochaine assemblée générale qui décidera de ce devenir se tiendra début janvier 2027.

Nous aurons auparavant l'occasion de fêter Noël, probablement avec le foyer Galaxie.

Les informations sur nos activités vous seront données régulièrement par courriel si vous avez répondu à la lettre du comité qui demandait à tous ceux qui n'étaient pas enregistrés dans notre liste de diffusion de laisser leur adresse mail.

Notre extension à l'Ermitage / Auberge de jeunesse suggère une possible augmentation du nombre d'adhérents qui pourra nous permettre de réaliser de nouveaux projets.

Notre coopération avec les Cigalières (Galaxie) se poursuivra avec le projet de chorale de quartier dans leurs locaux.

L'auberge de jeunesse est toujours active après une alerte qui lui a fait changer de statut mais n'a pas modifié ses activités et sa disponibilité pour les habitants.

La salle de la Cigale héberge toujours les activités de gymnastique et d'atelier informatique du comité malgré les difficultés persistantes d'usage partagé des locaux avec l'école de la Cigale.

Notre site internet géré par Laurent Violette est toujours là pour les informations passées et présentes du comité, vous pouvez le consulter ; le tableau d'affichage au niveau de l'impasse de la fourmi est aussi à votre disposition pour les informations mises à jour.

L'adresse mail du comité :

comitequartier.cigale@gmail.com

peut vous permettre de nous joindre pour toute question aux membres du conseil d'administration.

Nous envisageons pour la cotisation 2027 la possibilité de payer par virement.

Nos réunions sont toujours mensuelles le 1er lundi du mois et si vous souhaitez qu'on y évoque une question particulière, vous y êtes bienvenus à condition de nous contacter par téléphone ou par mail quelques jours avant.

En vous souhaitant un bel automne !

La présidente, F.Oheix

Sommaire

Un projet pour le quartier ?	p1
Fête à l'auberge de jeunesse	p2
Visite au château de Bosc	p2
Conseil d'administration	p3
Conseils de quartier au mas Boulbon	p2
Entretien la végétation	p3
L'été sera chaud !	p3
Référents de sécurité	p3
Infos diverses	p4
Contacts	p4



Merci à nos partenaires !

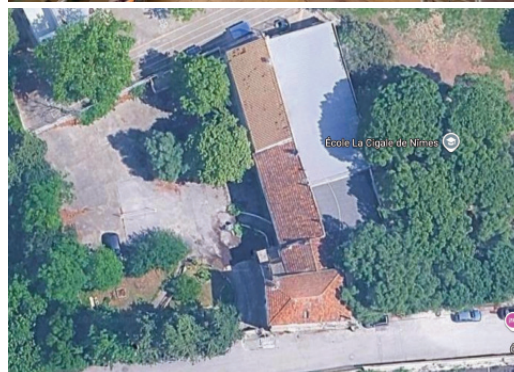


Un projet pour le quartier ?

Etant donné les besoins importants en locaux de nous mêmes et de l'école, la salle de la Cigale ne peut plus suffire. Nous avons cherché à comprendre pourquoi les anciens locaux attendant à l'abandon. Nous avons sollicité la mairie et obtenu une visite des lieux avec les élus et les techniciens concernés.



Une visite de ce type avait déjà eu lieu en 2014, après abandon des bâtiments par le CME de la Cigale ; les frais de remise en état avaient été jugés trop importants et seule une partie des locaux avait été retapée pour les ALAE et pour l'hébergement d'un concierge ; celui-ci part en retraite et ne sera pas remplacé, laissant libre l'ensemble du bâtiment. La vétusté des lieux est telle qu'une restauration s'avère de plus en plus onéreuse, et de moins en moins réalisable.



La dernière réponse que nous a donné l'élue responsable nous laisse envisager la mise en valeur de l'espace vert dépendant des lieux pour en faire une « salle commune » où pourraient se tenir des rencontres entre habitants : fêtes, vides greniers ... la rénovation des bâtiments qui commencerait par une sécurisation indispensable ne pourrait être programmée que dans des budgets ultérieurs.

Mais nous ne lâcherons pas l'idée et l'école étant aussi concernée, on peut espérer !

ATTENTION !

Depuis le mois de mai, l'adresse courriel du Comité de Quartier, est : **comitequartier.cigale@gmail.com**

Ce journal a été réalisé par le



studioleni

Laurent VIOLETTE

infographiste à Nîmes • spécialiste Mac

Mises en page, publicité • Formation informatique à domicile

☎ 06 23 96 50 00

www.studioleni.fr



De la Terre...
A chez Vous

épicerie du
Quartier
d'Espagne

59 Rte d'Alès 30000 Nîmes

Vie du quartier

Conseil D'Administration

Notre nouveau conseil d'administration a fêté la fin de ce printemps avec une dernière réunion de la saison autour d'un repas convivial.
Merci à Marie-Françoise.



Conseils de Quartiers, fête au mas Boulbon

Le 20 juin quelques membres du comité de la Cigale ont participé à cette fête réunissant les comités de quartier de la ville et les membres élus et techniciens de la ville participants au conseils de quartier, et présidée par notre nouveau Maire Vincent Bouget. Nous l'avons écouté, dans un cadre ombragé de grands platanes et animé par un orchestre, où a été exposé le bilan d'une année



L'info en direct
pensez à consulter
le site du Comité :



comite-quartier-lacigale.com

Fête à l'auberge de jeunesse

Le 9 juillet, le comité de quartier a participé à une soirée festive destinée à promouvoir et financer l'action de jeunes femmes du quartier en faveur de l'opération « octobre rose » lutte contre le cancer du sein ; ces sportives courageuses s'engagent à participer à un trek au Maroc.
De nombreux habitants et sympathisants ce sont donc retrouvés pour cette soirée à l'auberge de jeunesse.



Visite au château de Bosc

Très belle journée pour la visite du château de Bosc, organisée par notre trésorier Pierre Sacquépée.



NIMES DEBOUCHAGE PLOMBERIE

Chasse d'eau
Débouchage
haute pression



Fuite cumulus
Panne d'eau chaude
Robinetterie

intervention rapide

06-99-30-73-72

www.nimes-debouchage.fr // nimesdebouchage@gmail.com

Association "Toutous & Minous"



Association loi 1901
Protection animale

06.82.40.32.43

Toutous & Minous

toutousetminous@yahoo.fr

<http://associationtoutousetminous.jimdo.com>

<http://facebook.com/adoptionchienschatnimes>

GARRIGUES

Entretien sa végétation, c'est aussi protéger ses voisins

Un rappel à l'attention des propriétaires et des services publics.

Dans notre quartier des garrigues, nous sommes nombreux à apprécier le caractère verdoyant et naturel de notre environnement. Pins, lauriers, alisiers... et autres végétaux contribuent au charme de notre quartier. Cependant, cette végétation ne doit pas devenir une source de danger.

Depuis plusieurs années, notre comité de quartier attire l'attention des propriétaires de terrains et de jardins dont les végétaux empiètent largement sur les chemins, les trottoirs, (même s'il y en a peu) empruntés quotidiennement par les habitants. Les poussettes, les enfants se rendant à l'école à pied, les cyclistes et les piétons doivent parfois se déporter sur la chaussée pour éviter des branches, des haies ou des arbustes envahissants. Dans nos chemins souvent étroits, cette végétation gêne également le passage des véhicules de collecte des ordures ménagères qui sont parfois contraints de circuler au plus près des murs et des clapas en pierres sèches. Un accrochage de branches de lierre par exemple peut alors provoquer des dégâts et dans certains cas entraîner la chute de pierres ou fragiliser ces ouvrages traditionnels. Cette situation ne relève pas uniquement du confort ou de l'esthétique : c'est une question de SÉCURITÉ pour tous.



A cette difficulté s'ajoute aujourd'hui un autre DANGER qui ne peut plus être ignoré et qu'il convient de prendre au sérieux : **le risque D'INCENDIE DE VÉGÉTATION.**

Dans notre région, les épisodes de chaleur et de sécheresse rendent la végétation particulièrement vulnérable comme nous avons encore pu le constater cet été. Dans un quartier comme le nôtre où les pins, les broussailles, les ronces et les végétaux secs sont nombreux, un départ de feu peut rapidement prendre de l'ampleur. Ainsi un simple mégot jeté au mauvais endroit peut suffire à provoquer un départ de feu. Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé constituent précisément l'un des moyens les plus efficaces de prévenir la propagation des incendies. Dans le Gard ces obligations sont encadrées par l'article L. 131-10 du code forestier et par l'arrêté préfectoral du 28 mars 2025. Notre comité de quartier a déjà entrepris à plusieurs reprises,



de sensibiliser les propriétaires concernés par l'intermédiaire de notre journal. Malheureusement, force est de constater que ces appels au civisme ne sont pas souvent suivis d'effet. Nous ne souhaitons pas opposer les habitants les uns aux autres. Nous demandons simplement que chacun assume sa part de responsabilité. Entretenir son terrain, tailler les végétaux qui empiètent sur l'espace public et maintenir les abords en bon état, c'est respecter les autres habitants et contribuer à l'ensemble du quartier.

Alors que peut faire la ville de Nîmes ?

Face aux situations qui perdurent malgré les appels à la responsabilité, notre Comité souhaite désormais travailler en collaboration avec les services municipaux.

Nous allons proposer notamment :

- d'organiser si possible, un constat sur le terrain avec les services municipaux et la police municipale ;
- d'informer officiellement les propriétaires concernés de leurs obligations.

Le comité peut juste signaler, documenter et sensibiliser, mais il appartient à la collectivité et aux autorités compétentes d'apprécier les obligations applicables et de mettre en œuvre les procédures prévues par la loi. En cas de non respect d'une obligation légale de débroussaillage une mise en demeure peut être adressée au propriétaire. Si celle-ci n'est pas respectée la commune peut, dans les conditions prévues par les textes, faire réaliser les travaux d'office aux frais du propriétaire. Des sanctions sont également prévues.

Notre objectif : PREVENIR plutôt que sanctionner. Nous insistons sur ce point : notre objectif premier n'est pas de faire sanctionner les habitants mais d'éviter qu'un accident survienne.

J.P.Marty référent sécurité

L'été sera chaud, l'été sera chaud ! Dans les teeshirts, dans les maillots...

En effet l'été 2026 est l'été le plus chaud connu à ce jour et nous n'étions pas préparés à tant de chaleur tant en degrés que sur la longueur : 6 périodes de canicules, et le département du Gard a été de nombreuses semaines en périodes rouges concernant les incendies,

Alors nous vous donnons la parole pour nous apporter vos astuces et vos stratégies pour améliorer le prochain été car cela devra être préparé dès cet automne...

En ce qui me concerne, installation d'arrosage au goutte à goutte pour les pots et les plantes et couvertures par des parasols pour éviter la dureté de la lumière solaire et pose de climatiseurs car l'intérieur des maisons surchauffe.

N'hésitez pas à nous contacter par courriel (comitéquartier.cigale@gmail.com), téléphone ou courrier pour nous adresser toutes vos remarques et vos créations car dans la difficulté nous devenons tous imaginatifs,

A bientôt donc ...

Yvelise GALLET

Rôle des référents de sécurité

Les référents sécurité ne sont ni des policiers, ni des vigiles, chargés d'une surveillance active dans leur quartier. Ils ne sont pas prévus pour intervenir directement lorsqu'il y a des situations contraventionnelles, délictuelles ou criminelles. En cas de danger, les habitants doivent contacter directement les services adéquats et informer ultérieurement les référents sécurité de leur quartier. C'est aux victimes d'appeler directement le 17 ou le 18. En aucun cas les référents n'ont vocation à se substituer aux forces de l'ordre ne disposant d'aucun pouvoir de police.

A contrario, ils sont chargés de contribuer à l'amélioration de la sécurité dans leur quartier. A ce titre, ils recueillent les observations et préoccupations des habitants, principalement lors de d'infractions : cambriolages, agressions, sécurisation des espaces publics, etc... D'où l'importance, pour eux, d'être avisés par les habitants de tout fait qui a trait à l'insécurité.

Les référents de sécurité sont également chargés de proposer à leur comité de quartier des actions de sensibilisation notamment sur la prévention des cambriolages, la vigilance face aux démarchages frauduleux ou intempestifs, etc... Les propositions sont alors envoyées aux habitants pour information, soit par courriel, soit par le site du quartier, soit par le bulletin semestriel. Elles peuvent aussi être envoyées aux services techniques de la ville, à la police municipale ou nationale, ainsi qu'à d'autres comités de quartier.

L'objectif des référents de sécurité est donc de favoriser la prévention et le dialogue avec les habitants sans se substituer aux diverses autorités et aux services compétents.

Jean-Pierre Bedou

Jean-Pierre Marty : 06 95 18 50 54

Jean-Pierre Bedou : 06 15 39 34 02



Zen Shiatsu

Le Shiatsu est une pratique manuelle japonaise issue de la Médecine Traditionnelle Chinoise.

Le Zen Shiatsu est un moyen pour se maintenir et renforcer son équilibre énergétique. Apporte bien-être physique et moral à tout âge.

Séance sur rendez-vous et à domicile:

Tel: 06 03 11 21 36
sophie@zenshiatsu30.fr

www.zenshiatsu30.fr



Vie pratique

Infos diverses...

• **Thomas Denys et Jean-Pierre Marty** ont soutenu le collectif qui s'oppose au projet « les Tilloises » sur le chemin de l'Auberge de jeunesse, les difficultés étant liées aux entrées et sorties de cette impasse pour une circulation disproportionnée ; pour l'instant l'affaire est encore en suspens !

• **L'Union des comités de Quartiers** de Nîmes incite les comités à participer aux réflexions sur la révision du Plan Local d'Urbanisme. Le comité de la Cigale est impliqué avec la présidente et le vice-président dans les activités de l'Union.

• **L'association Promolive** qui assure chaque année une animation sur le thème de l'Olivier annonce pour ses adhérents que le moulin associatif qui peut traiter nos olives sera désormais sur Nîmes 220 rue Guy Arnaut. On rappelle que le prix de la trituration pour les membres de l'association n'est que de 0,50 € pour 1kg. Infos sur le site de Promolive.

• **L'Atelier Numérique** a repris ce mois de septembre. De nouveaux venus ont rejoint les habitués. Les exercices pratiques en petit groupe se déroulent toujours le mercredi de 16h à 18h, dans la salle de la Cigale. Le programme des séances à venir est lisible sur le site du Comité : comite-quartier-lacigale.com



• **Le Bôbar** de Galaxie, café socio-culturel, est toujours ouvert au public les mardis, mercredis après-midi, à partir du mois d'octobre. Renseignements au 04 66 21 20 07 ou 06 49 44 97 69

SAISON 2026-2027

COURS DE SALSA CUBAINE ET BACHATA DOMINICAINE

AVEC **MIGUEL DE CUBA**

À PARTIR DU **LUNDI 14 ET JEUDI 17 SEPTEMBRE 2026**

NIVEAUX

- 18H** BACHATA 100% DOMINICAINE NIVEAU DÉBUTANT
- 19H** BACHATA 100% DOMINICAINE NIVEAU INTERMÉDIAIRE
- 20H** SALSA RUEDA 100% CUBAINE NIVEAU INTERMÉDIAIRE

INFOS : migueldecuba@hotmail.fr OU PAR SMS AU 07 45 23 85 05

ADRESSE : 1644 chemin de la cigale 30900 Nîmes

ATTENTION COURS D'ESSAI 10€ RÉDUIT DE L'ABONNEMENT ANNUEL

TOUS NOS COURS SONT PRÉVUS POUR 10 PERSONNES MAXIMUM

LA PASSION CUBAINE DANS CHAQUE PAS ! Cuba



COURS DE GYM ET DE STRETCHING

par une animatrice diplômée FFEPGV
Salle municipale de la Cigale

Mardi : 14h- 15h (gym) Tel. 06 78 93 88 81
Mercredi : 18h- 19h (gym)
Vendredi : 14h- 15h (gym)
Vendredi : 15h- 16h (stretch.)
Vendredi : 18h30- 19h30 (gym)

Ensemble, chantons à La Cigale au Foyer Galaxie !

CHANT en CHORALE, avec Tess, cheffe de chœur professionnelle
le **JEUDI de 10h30 à midi au Foyer Galaxie**,
249 ch. de l'Auberge de la Jeunesse (après le parking école élémentaire de la Cigale, à gauche)

Tarif : 3 euros/séance avec paiement au trimestre (Adhésion annuelle au comité de quartier : 10€)
Contact pour inscription ou renseignement : Alain BOUZIN
comitequartier.cigale@gmail.com avec copie à alain3048@gmail.com



Première séance offerte
JEUDI 1er OCTOBRE à 10h30

suivie d'un apéritif pour échanger (offert par le Comité de Quartier)

Lieu : Obobar / Ateliers Galaxie - 249 chemin de l'Auberge de Jeunesse à Nîmes.

TABAC - PRESSE - LOTO

59 Route d'Ales, Chemin du Quartier d'Espagne, 30000 Nîmes

ACF COIFFURE

COIFFURE MIXTE
Horaire NON-STOP avec et sans RDV
du mardi au samedi de 8h30 à 18h
04.66.67.85.67
59 B route d'Alès - 30900 NÎMES

Les contacts à retenir

Nîmes Agglomération :
Collecte des encombrants sur rendez-vous, numéro vert : 0800 420 420
Un site a été créé pour toute demande :
www.mon servicedechets.com
et un point info local : 8 rue Régale

Eau Nîmes-métropole : 09 69 36 61 02
Spanc : 04 66 02 55 95

Transports Tango : 09 70 81 86 38
Achat de tickets en ligne :
www.tangobus.fr ;
véloTango : 04 66 39 59 43

Environnement & Espaces verts : 04 66 70 80 71

Problème de voirie...

Pour tout fonctionnement défectueux sur la voirie : chaussée, signalisation, éclairage public, mobilier urbain, grilles, avaloirs et regards pour les eaux, câbles sectionnés... N'hésitez pas à les contacter, ils interviennent !
Laisser un mail en se connectant sur le site municipal et le service voirie, « **demande d'intervention sur l'espace public** » lien : www.nimes.fr/index.php?id=3848
si vous n'êtes pas connecté contactez nous au comité.

Pour toute info sur la ville
Pensez à l'application
«Ville de Nîmes»

